



# L'Écho de la MONTAGNE

L'ACTUALITÉ DES RÉSIDENTS GÊTOIS – JUIN 2013  
ARG – Mairie des Gets – <http://www.residentsgetois.org>

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Après un hiver qui a su tenir ses promesses, avec une neige abondante et des pistes praticables jusqu'à la fermeture de la station, voici les vacances d'été qui approchent, vacances au cours desquelles vous pourrez participer aux activités organisées par l'ARG. Vous en trouverez le détail dans le calendrier des manifestations ci-joint. L'ARG propose une diversité d'activités qui devrait permettre à chacun de trouver celle(s) qui lui convient; si ce n'était pas le cas, nous serions réellement désireux de le savoir pour modifier ou compléter notre offre, en se souvenant toutefois que ces activités sont organisées par des bénévoles qui acceptent de consacrer de leur temps au bénéfice de tous. En cette année de transition (cf. l'éditorial du n° 22 de *L'Écho de la montagne*), de nouveaux « organisateurs » ont proposé leurs services : qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Certaines activités nécessitent, pour des raisons évidentes d'organisation, des inscriptions préalables : **n'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire!**

Outre les activités proposées par l'ARG, n'oublions pas les manifestations organisées par la mairie des Gets/Service Animations et dont vous pourrez prendre connaissance, en consultant notre site internet (<http://www.residentsgetois.org>). Ne sont mentionnés sur le site que les événements marquants de l'été, programmés de juin à fin août, et notamment la 4<sup>e</sup> Biennale de la Musique mécanique

Nous souhaitons à chacun d'entre vous d'excellentes vacances aux Gets et espérons vous voir participer, nombreux, aux activités proposées par l'ARG.

Philippe Tulasne



After a winter that held its promises with plenty of snow and slopes that remained open until the end of the season, the summer holidays are fast approaching and bring as usual their load of activities organised by the ARG. You will find details of events enclosed. The ARG offers a variety of activities which should suit everyone. Should you however feel that this is not the case, then we would be happy to hear from you. This would help us modify or complete our offer. But please keep in mind that all activities are organised by volunteers which accept to give some of their time for the benefit of all. In this transition year (see the editorial in issue 22 of the "Écho de la Montagne"), new organizers have offered their services: we thank them most sincerely. For obvious organisational reasons, some activities require prior reservations: **may we recommend that you do not wait until the last minute to reserve your place!**

On top of the activities proposed by the ARG, we should also mention other events organised by the mairie des Gets/Service Animations and for which you can find details on our website (<http://www.residentsgetois.org>). Please note that only the main events of the summer between June and end of August are mentioned on our site including to name just one the 4<sup>th</sup> "Biennale de la Musique mécanique".

We wish all of you excellent holidays in Les Gets and hope many of you will take part in the activities proposed by the ARG.

Traduit par Nathalie Nagel

## ASSEMBLEE GENERALE du 27 DECEMBRE 2012

*L'ouverture de la séance a lieu en présence de monsieur Anthonioz, maire des Gets, ce qui témoigne des bons rapports de l'association avec la municipalité. Ayant été informé que Philippe Tulasne quitterait ses fonctions à la fin de l'année, M. le maire assure que ces bons rapports continueront avec la personne qui succèdera au président en exercice.*

*M. Anthonioz prend la parole pour faire le point sur les problèmes et travaux en cours.*

● **la télécabine des Chavannes.** Il nous fait part des difficultés rencontrées lors du premier week-end de la saison : des malfaçons ont été constatées, l'escalator est tombé en panne au bout de 2 heures alors qu'il y avait une garantie de 2 ans.

● **Le chalet situé sur le front de neige,** près des remontées mécaniques, a été enlevé mais des aménagements sont à apporter pour améliorer le site.

● **Les retenues collinaires.** Les dossiers administratifs relatifs aux nouvelles réserves collinaires sont à l'étude; l'inventaire des zones humides doit être inscrit au PLU. C'est une gêne pour les pistes de ski. Une retenue collinaire doit être faite au niveau de la piste « Reine des prés ».

● **Les aménagements concernant le Mont Chéry** seront réalisés ultérieurement.



● **Le télésiège du Ranfoly a été rénové**, il reste à régler le cadencement. La piste Tulipe est à enneiger.

● **Le projet de construction d'un complexe hôtelier**, qui était envisagé sur le parking des Perrières, a été abandonné. On ne connaissait pas le promoteur principal et il faut garder de la place pour les manifestations de l'été. Par contre, il serait nécessaire qu'un hôtel de luxe soit construit aux Gets mais il faut trouver le terrain adéquat.

● **Le problème du feu rouge clignotant** sur la route des grandes Alpes est abordé. On attend toujours le réparateur. Ce feu a pour but d'empêcher les voitures de rouler à grande vitesse dans la ligne droite. Une mise au point doit être faite (40 000 € ont été investis!).

● **Le lac des Écoles** va être agrandi en profondeur et un peu en surface (20 000 m<sup>3</sup>). Le lac de baignade sera aménagé à un endroit moins profond pour qu'il soit moins froid.

*Les résidents évoquent ensuite les points suivant :*

● Toutes les grues ont disparu sauf celle de « Clément ». Le quartier du Rocher est exaspéré. M. le maire avoue ne pas lui avoir mis encore la pression. La grue doit être rouillée car elle ne bouge plus malgré le vent.

● La route des Métralins reste obscure malgré les demandes des habitants du quartier et le site d'ordures pose aussi problème. Il est demandé aux habitants d'être patients...

● Certains se plaignent que la 3G ne marche pas très bien. M. le maire va transmettre cette observation à son premier adjoint. Il y a aussi un souci avec la TNT sur les Chavannes. Des problèmes de réception se posent

également pour les personnes habitant la route de Magy.

● La circulation automobile est difficile au centre du village, à cause notamment de l'affluence des moniteurs de ski à certaines heures qui stationnent n'importe où. Le parking des Perrières devrait servir à accueillir leurs voitures, les moniteurs prenant la navette pour rejoindre le centre. « On va sévir »... Il faut appeler la police municipale, mais il faut savoir que cela dure depuis 20 ou 30 ans !

● Les travaux concernant la déviation des Chavannes devrait commencer en mai 2013. La réalisation de ce projet va être très coûteuse.

● Il faudrait prévoir une passerelle ou un passage souterrain sur la route des Métralins et envisager la création d'une piste bleue dans cette zone.

● Le niveau d'endettement de la ville est de 30 à 32 % du budget de la commune. Le maire nous signale qu'il y a encore un emprunt « toxique » pour lequel la mairie est en discussion. Un procès est en cours pour les mauvais conseils de Dexia.

● Un résident signale qu'une navette ne peut se croiser avec une voiture du côté des 3 petits cochons. Il faudrait élargir la route ainsi que le virage de la Massouderie.

● Le problème récurrent des chevaux « baladeurs » est de nouveau abordé ; 784 euros de dommages et intérêts devraient être payés à la commune, mais quand ?

● Le télésiège de la Turche va rester comme il est puisque 9 ans d'exploitation sont encore possibles. La piste qui dessert ce télésiège est damée comme il faut et est beaucoup plus fréquentée qu'autrefois.

*Après échange de vœux et de remerciements, monsieur le maire quitte la séance à 18h55 et Philippe Tulasne reprend la parole pour traiter les points à l'ordre du jour :*

● **Le rapport d'activité** : ce sont les comptes rendus publiés dans *L'Écho de la montagne*.

● **Le rapport financier**, présenté par M. Christian Dumont : l'exercice 2011/2012 se termine avec un résultat positif de 1 132 €.

Les deux rapports, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

● **Renouvellement des membres du conseil d'administration**. Les mandats des personnes suivantes arrivent à expiration : Claude Barrault, Gérard Bollangyer, Christian Dumont, Geneviève Fouqué, Christine Montevent, André Porcher, Guy Teppaz.

Ces mandats, soumis au vote de l'Assemblée, sont renouvelés à l'unanimité.

Nathalie Nagel, Gérard Lejeune et Michel Vizet ne désirant pas renouveler leur mandat, trois nouveaux membres sont accueillis au sein du conseil d'administration : il s'agit de Christian Berté, Isabelle Moulin et Claude Girardin, tous élus à l'unanimité.

Philippe remet à Gérard Lejeune un cadeau en remerciements de son dévouement pour l'ARG. Pendant de longues années il a organisé des sorties pédestres de tous niveaux, les préparant avec minutie, ce qui nous permettait de partir en toute confiance. Gérard prend la parole pour retracer sa « carrière » de montagnard et d'animateur dans le cadre de l'ARG.

Guy Teppaz a pris la succession de Nathalie et assume maintenant le travail qu'elle effectuait précédemment. D'autre part, il a accepté d'organiser avec Alexis Duborgel, les sorties en montagne.

Christian Berté a pris en charge la gestion du site informatique et demande qu'on lui envoie de la matière pour alimenter le site.

● **Activités d'hiver**. Le trophée ski aura lieu le 6 mars, selon les mêmes modalités que les autres années : en deux manches et ouvert à tous. La sortie raquettes n'est pas encore fixée mais sera proposée par Alexis Duborgel.

*L'ordre du jour étant épuisé, Philippe Tulasne lève la séance ; il présente ses vœux à tous les participants et les convie à l'apéritif, ouvert à tous, précédant le buffet annuel auquel 50 personnes ont participé.*

Geneviève Fouqué  
& Philippe Tulasne

#### Assemblée des résidents

- vendredi 2 août • 18 h, salle de La Colombière •
- En présence de M. Anthonioz (maire des Gets) •



## Activités d'été

### Musée de la Croix rouge à Genève et château de Coppet (mercredi 7 août)

Arlette Leitenberg a organisé, cette année, la visite du musée de la Croix-Rouge et du château de Coppet.

**Le musée de la Croix-Rouge** vient de rouvrir ses portes au mois de mai 2013 après deux ans de fermeture pour travaux. Étroitement lié à Genève, ce musée présente divers aspects de l'action humanitaire. La nouvelle exposition permanente est organisée en trois espaces thématiques conçus par des architectes d'horizons culturels différents : « Défendre la dignité humaine » (Gringo Cardia, Brésil), « Reconstruire le lien familial » (Diébédo Francis Kéré, Burkina Faso), « Refuser la fatalité, où l'on aborde la prévention » (Shigeru Ban, Japon).

Dans chacun des thèmes, le visiteur passe d'abord par une phase de sensibilisation, au cours de laquelle il vit une forte expérience émotionnelle. Puis une deuxième étape lui offre l'information ainsi qu'un éclairage historique rappelant que la Croix-Rouge est la plus vaste et la plus ancienne organisation humanitaire au monde. Enfin, dans une salle intitulée « Focus d'actualité », les dernières nouvelles du terrain sont présentées autour d'un grand globe terrestre interactif.

L'après-midi sera consacré à la visite du **château de Coppet**. Sa renommée commence en 1784, année de son achat par Jacques Necker, ministre des finances de Louis XVI.

Depuis cette époque la maison est restée entre les mains de ses descendants, au premier rang desquels figure sa célèbre fille, Madame de Staël. Coppet est la seule demeure de la région lémanique encore en mains privées, ayant conservé tous ses meubles, objets d'art,



tableaux et souvenirs de famille. Ce n'est pas un musée mais une propriété familiale ouverte à un public qui appréciera d'oublier notre époque pendant une heure pour découvrir l'atmosphère des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Participation aux frais de la journée : prévoir 18 € environ pour les visites + prix du déjeuner.

### Conférence sur le père Delavay (samedi 10 août, 18 h, à la Colombière)

Claude Barrault a organisé cette conférence sur le père Delavay, missionnaire et botaniste, né le 28 décembre 1834 au hameau de Chot aux Gets. La conférence sera donnée par M. Georges Dubois, ancien président de la Société d'horticulture de Haute-Savoie, à l'initiative de l'Association des résidents gétois. Elle se fera en lien avec l'office du tourisme, la bibliothèque et les espaces verts. Ainsi, nous espérons, à travers divers moyens d'expression, présenter cet été un aperçu de cette personnalité des Gets qui continue, à travers ses découvertes d'une grande richesse, de passionner les chercheurs en botanique.

« Le père Delavay expédia au Muséum national d'histoire naturelle de Paris de très nombreuses espèces [...]. Plus de 200 000 spécimens concernant plus de 4 000 espèces végétales. Il contribua à la découverte de 1 800 espèces nouvelles. Ses envois de végétaux vont représenter 50 ans de travail pour les botanistes du Muséum, aucune autre exploration végétale n'a été aussi riche » (extrait du livre sur le père Delavay en vente aux Gets et à la bibliothèque).

Monsieur Dubois, qui vient de passer la main de la présidence de la Société d'horticulture de Haute-Savoie, est passionné par ce sujet. Il a réussi à convaincre la ville d'Annecy de créer un jardin dédié aux fleurs découvertes par le père Delavay. Il

nous présentera des photographies et nous contera l'histoire de ce missionnaire peu ordinaire.

Nous avons aussi contacté une aquarelliste qui est spécialisée dans les fleurs, plantes et fruits pour présenter un autre moyen de mettre en valeur ces découvertes.

Monsieur Alain Anthoine responsable des jardins des Gets qui décore les Gets sur le thème des quatre éléments essaiera d'introduire des espèces découvertes par le père Delavay dans les parterres. Une exposition de photos, livres et aquarelles pourra peut-être accompagner la conférence.

Nous vous espérons nombreux lors de la découverte de ce parcours exotique et fleuri.

Claude Barrault



## LES ACTIVITÉS D'HIVER

### LA SORTIE RAQUETTES

Lundi 11 février, alors que 16 participants étaient inscrits, seulement 13 ont bravé la neige et le froid. La promenade initialement prévue devait partir de la chapelle de Bonnavaz pour rejoindre le restaurant *La Tapiaz* au col de l'Ancrenaz; les conditions météo nous ont contraint à limiter la course à une boucle partant du col pour rejoindre le restaurant où nous attendaient deux autres participants. La quantité de neige tombée pendant la nuit nous a permis de « raquetter » dans un paysage féerique.

À l'auberge, l'accueil, la péla couronnée par le café valdotain et les refrains de Mike ont clôturé cette ballade très conviviale. Un très bon souvenir pour tous les participants.

Yolande Duborgel



### LE TROPHÉE SKI

La piste de slalom du mont Chéry était, comme l'an dernier, abondamment pourvue en neige pour le Trophée ski qui s'est déroulé le 6 mars, sous un ciel plutôt clément. Pour cette compétition, 49 personnes s'étaient inscrites, des « pousins » aux seniors. Comme l'an dernier, elle s'est déroulée en deux manches, formule appréciée par les concurrents puisqu'elle leur permet de se « rattraper » en cas d'accroc au cours de la première manche. Seul le meilleur temps est pris en compte pour les résultats finaux.

Pour une raison non clairement élucidée, nous n'avons pas eu cette année d'ouvreur qui fixe, en principe, le temps de référence. Cela n'a pas empêché les concurrents de s'élancer sur la piste par ordre d'inscription au trophée. Le temps le meilleur des hommes a été réalisé par Nicolas Berling, en catégorie cadet en 44,48, et celui des femmes a été réalisé par Eugénie Tepe, catégorie junior en 48,48. Nous ne pouvons donner le nom des vainqueurs des huit catégories mais nous leur adressons nos félicitations pour leurs brillants résultats. Vous pourrez voir quelques photos

de cette compétition en allant sur le site de l'ARG.

Nous avons retrouvé notre lieu habituel pour la remise des prix : *Le Belvédère*. Merci encore à l'ESF pour l'organisation de ce trophée et rendez-vous est donné pour l'an prochain aux concurrents des zones A et B, en rappelant que cette compétition est ouverte à tous, de 7 à 77 ans, membres ou non de l'ARG.

#### Carnet

C'est avec une très grande tristesse que nous vous informons de la disparition de Sylvain CABUIS, décédé accidentellement fin avril 2013, à l'âge de 22 ans. Sylvain était le plus jeune fils d'Éliane CABUIS, amie de très longue date de l'ARG qui, pendant de nombreuses années, a offert des lots provenant de son magasin, La FUTAINERIE, pour la Coupe de golf des résidents. Nous lui adressons nos très sincères condoléances et l'assurons de notre sympathie en cette circonstance particulièrement douloureuse.

Infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses •

### Cotisations 2012 /2013

L'exercice comptable de l'ARG se terminant au 30 septembre de chaque année, merci de bien vouloir **régler votre cotisation avant cette date**.

Merci à ceux qui ont déjà réglé leur cotisation.

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, **merci de compléter le bulletin joint** ; accompagnez-le d'un chèque de 25 € à l'ordre de l'ARG

(ou de 50 € si vous êtes en retard de la cotisation de l'an dernier) et adressez le tout à :

M. Guy TEPPAZ  
36, Montée de Verdun  
69160 TASSIN

accompagné d'une enveloppe timbrée à votre nom pour recevoir votre carte d'adhérent.

### Membres du conseil : appel à candidatures

Le mandat de plusieurs membres du conseil venant à expiration, des places sont disponibles. Nous vous invitons à faire acte de candidature pour cette fonction peu contraignante : participer aux réunions du conseil (2 par an) et apporter votre aide lors des manifestations organisées par l'ARG. Pour tout renseignement, contacter Philippe Tulasne au 01 47 63 40 48. Ou, aux Gets : 04 50 75 80 24.

Infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses •



# Manifestations de l'été 2013

(consulter le panneau d'affichage pour les infos pratiques et reportez-vous aux articles figurant sous la rubrique « Activités d'été »)

• AOÛT • AOÛT • AOÛT • AOÛT •

<b>Vendredi 2</b>	<b>Assemblée des Résidents.</b> Salle de la Colombière à 18 h, puis dîner au restaurant de <i>La Croix blanche</i> . <i>Inscription obligatoire pour le dîner, le mardi 30 juillet au plus tard</i>
<b>Samedi 3</b>	<b>Sortie «au Fil de l'eau ...d'Evian»</b> Organisée par Alexis Duborgel.
<b>Mercredi 7</b>	<b>Musée de la Croix-Rouge et château de Coppet.</b> Sortie organisée par Arlette Leitenberg.
<b>Vendredi 9</b>	<b>Sortie pédestre vers la grande Terche.</b> Organisée par Alexis Duborgel.
<b>Samedi 10</b>	<b>Conférence à la Colombière sur le père Delavay.</b> Organisée par Claude Barrault.
<b>Lundi 12</b>	<b>Croisière sur le Lac du Bourget et le canal de Savières.</b> Organisé par Michel Caillot.

Nous proposerons au cours de l'assemblée générale du 2 août **deux sorties complémentaires** :

- l'exposition « Modigliani et l'école de Paris » à la fondation Pierre Gianadda;
- L'exposition « Légende des mers », une plongée dans l'âge d'or des transatlantiques, au Palais Lumière à Évian.

Ces sorties seront organisées en fonction des dates et du nombre de personnes intéressées.



## LES ACTIVITÉS D'ÉTÉ (SUITE)

### Les sorties pédestres

**Une seule sortie pédestre est programmée, à ce jour, le vendredi 9 août.**

Alexis Duborgel nous emmènera du côté de la Grande Terche pour une sortie familiale de 2 heures pour le trajet « aller », avec un dénivelé de 300 m environ.

Il prévoit un déjeuner dans un restaurant situé en pleine montagne. Les modalités pra-

tiques de cette sortie sont encore à définir; nous en reparlerons lors de l'assemblée générale du 2 août et vous pourrez consulter le panneau d'affichage de l'ARG.

Je ne désespère pas d'organiser d'autres sorties pédestres lorsque nous serons aux Gets... en fonction du temps et du nombre de personnes intéressées.

### Au fil de l'eau... d'Évian (samedi 3 août)

Alexis Duborgel propose une journée consacrée à Évian et à son eau. Il a fait appel à François Lestoquoy, guide du patrimoine des Pays de Savoie, qui avait organisé la randonnée patrimoine à Meillerie et Lugrin en août 2011. Les participants à cette sortie avaient beaucoup apprécié les connaissances et les talents de conteur de ce guide qui saura nous captiver cette année encore.

**Le matin :** il nous donnera rendez-vous sur le plateau de Gavot où est situé « l'impluvium » des eaux d'Évian et nous poursuivrons le parcours géologique de cette eau minérale naturelle.

**Le déjeuner :** dans un restaurant à proximité du plateau de Gavot.

**Après-midi :** nous descendrons sur Évian pour une visite guidée de cette ville recelant bien des secrets pour ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire de cette cité, entrée dans l'histoire au VI<sup>e</sup> siècle et qui comporte des vestiges de murailles ignorées du grand public.

Participation aux frais : prévoir 15 € environ par personne + prix du déjeuner.

### Croisière sur le lac du Bourget (lundi 12 août)



Sortie organisée par Michel Caillot (06 14 65 49 94).

Nous partirons du port d'Aix-les-Bains pour une croisière d'une journée avec déjeuner

à bord. Nous embarquerons pour nous diriger vers le nord du lac en passant au large de l'abbaye d'Hautecombe, nécropole des ducs de Savoie, et la grotte de Lamartine. Nous prendrons le canal de Savières qui relie le lac au Rhône et découvrirons le haut Rhône. Escale le long du canal à Lavours au cœur de la réserve naturelle des marais de Lavours. Puis, dans l'après-midi, nous passerons l'écluse qui nous mènera au Rhône. Deuxième escale à Chanaz, surnommée la « petite Venise savoyarde », avec visite d'un moulin à huile de noix.

Le nombre de places est **limité à 30 personnes**, en raison de la capacité du bateau; les inscriptions seront enregistrées selon la date d'arrivée des bulletins d'inscription.

Prix par personne : 70 € environ comprenant le déjeuner à bord.

## Extraits des délibérations du conseil municipal (EdlM 23)

*Nous avons regroupés les questions débattues par le Conseil Municipal de décembre 2012 à mai 2013, par Thèmes, en ne reprenant que les dispositions les plus récentes.*

### CIRCULATION & PARKING

#### **PROJET D'AMENAGEMENT D'UN TOURNE A GAUCHE/ RTE DU TOUR -SINCERNERET :**

Mr le Maire présente le projet qui consiste à réaliser un tourne à gauche au niveau de l'intersection de la Voie Communale du Tour/Route des Grandes Alpes afin de sécuriser le carrefour et l'accès à la déchetterie.

Le projet est estimé à 306 000 euros et la version bordure granite à 500 000 euros HT.

Le Conseil Municipal est favorable à la réalisation d'un tel projet mais demande en complément l'étude d'une voie d'accélération en direction des Perrières pour faciliter la sortie sur la route départementale.

Mr MUTILLOD serait plutôt favorable à la réalisation d'un rond point qui permettrait également de sécuriser la sortie de la voie communale de la Pierre sur la Départementale.

### EAU-ASSAINISSEMENT / ORDURES MENAGERES

#### **FIXATION DU PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT / CONSOMMATIONS DU 1<sup>er</sup> MARS 2013 au 28 FEVRIER 2014 - ROLE 2014**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de fixer les prix de l'eau 2013 correspondant aux consommations du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 28 février 2014.

Il rappelle que le tarif de l'eau doit être déterminé pour assurer l'équilibre financier du service, entre les recettes et les charges d'investissement et de fonctionnement. Il propose de reconduire les tarifs, sans augmentation, des consommations :

- jusqu'à 150 m<sup>3</sup> d'eau consommée : **0,293 €** le m<sup>3</sup> hors taxes,
- au-delà de 150 m<sup>3</sup> d'eau consommée : **1,348 €** le m<sup>3</sup> hors taxes.

de reconduire comme suit, le prix des abonnements liés aux caractéristiques des branchements et au débit nécessaire à l'alimentation de l'immeuble variant en fonction du nombre de logements à desservir,

	HT	TC (+5.50%)
<b>Catégorie 1</b>	192,61	203,20
<b>Catégorie 2</b>	337,84	356,42
<b>Catégorie 3</b>	473,80	499,85
<b>Catégorie 4</b>	824,00	869,32
<b>Catégorie 5</b>	1 646,97	1 737,55
<b>Catégorie 6</b>	2 637,83	2 782,91
<b>Catégorie 7</b>	3 529,81	3 723,94
<b>Catégorie 8</b>	4 122,06	4 348,77

## *infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos*

### **COMPTE-RENDU DU COMITE DU SIVOM DE LA VALLEE D'AULPS :**

Le Conseil Municipal a eu connaissance des dernières dispositions adoptées par le comité syndical lors de sa réunion du 11/03/2013.

Les comptes administratifs 2012 ont été adoptés se résumant comme suit :

Service des ORDURES MENAGERES : excédent d'exploitation au 31/12/2012 : 1 207 739 €

Excédent d'investissement au 31/12/2012 : 283 632 €

Service Assainissement Collectif et ressource en eau :

Excédent d'exploitation au 31/12/2012 : 2 731 959 €

Excédent d'investissement au 31/12/2012 : 1 897 967 €

Service Assainissement Non Collectif

Excédent de fonctionnement au 31/12/2012 : 65 147 €

Compte tenu des résultats largement excédentaires, le comité syndical a décidé de baisser le taux de la Taxe des ordures ménagères sur les communes des Gets et de Morzine, à 5.24 % au lieu de 6.99 % et de revoir à la baisse, pour 2014 la redevance d'assainissement et le prix des abonnements.

### **AMENAGEMENTS URBAINS /TRAVAUX COMMUNAUX**

#### **TRAVAUX NEUFS**

Le programme des investissements 2013 est financé par l'autofinancement estimé à 2 161 000 €, les subventions d'équipement pour 249 000 €, l'excédent reporté à hauteur de 1 192 000 € et une part emprunt pour un montant de 1 200 000.00 € ;

Le Conseil Municipal souhaite achever les travaux de la télécabine des Chavannes et rénover la gare amont, réaliser une voie autour de Groupe scolaire et un parking de deux cents places, engager les études pour la restructuration des bâtiments de la Poste et Gendarmerie, et l'agrandissement du restaurant scolaire, réaliser un kiosque pour abriter le manège, remplacer la couverture du toit de la gare aval de la télécabine du Chéry, poursuivre les études en vue de créer de nouvelles retenues collinaires.

Il est également paru nécessaire de faire réaliser une étude par la gendarmerie en vue de l'installation de vidéo-surveillance des rues dans le Centre-Village afin de dissuader les incivilités.

#### **APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE A BOIS / COMPTE RENDU DE L'ANNEE**

Le volume de grumes broyé en 2012 s'élève à 990 MAP stocké dans le silo de la chaufferie bois correspondant à 340 m<sup>3</sup> de bois.

Durant l'hiver 2011/2012 la consommation de la chaufferie a été de 2070 m<sup>3</sup> MAP dont 770 m<sup>3</sup> provenant du stock communal.

La construction d'un hangar de stockage à proximité de l'ancienne station d'épuration d'une contenance de 1 400m<sup>3</sup> MAP avec le silo de la chaufferie environ 1 000m<sup>3</sup> MAP, permettra à la commune de devenir autonome au niveau de l'approvisionnement de la chaufferie dès l'hiver 2013/2014. Le prix de revient des plaquettes forestières en 2012 s'élève à 41.60 €/m<sup>3</sup> MAP comprenant exploitation, débardage, et transport des grumes, broyage en plaquettes et transport au silo.



## *infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos*

### **RESTRUTURATION DU BATIMENT DE LA POSTE / GENDARMERIE RESULTAT DE L' APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

La commission d'appel d'offres réunie le 24 janvier 2013 a retenu le cabinet G. DESGRANCHAMP architecte DPLG mandataire du groupement DESGRANCHAMP/ BET PLANTIER/ BRIERE/ CAILLAUD pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération : Requalification de deux bâtiments existants en vue de l'aménagement de la gendarmerie, police municipale, bureau de poste, et logements.

Les caractéristiques du contrat sont les suivantes :

Coût prévisionnel des travaux : 2 500 000.00 €

M. le Maire rappelle l'intérêt de cette opération visant à réhabiliter ces anciens bâtiments communaux afin d'optimiser leur utilisation et créer des logements pour les gendarmes et le personnel communal.

### **BUDGETS / IMPOTS / FINANCES :**

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA COMMUNE :**

Mr le Maire présente le budget primitif de la Commune examiné en commission des finances lequel se résume comme suit : (*chiffres retraités*)

Dépenses de fonctionnement                      8 808 600. €

Recettes de fonctionnement                      12 438 880 €

Dépenses / Recettes d'investissement:                      **10 084 300 €**

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2013 de la Commune avec la reprise, par anticipation, des résultats 2012 et les restes à réaliser 2012.

A l'unanimité de membres présents, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2013 de la Commune.

L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2013 s'élève à 30 482 378,00 €, le montant des annuités des emprunts (intérêts et amortissement) s'élève à 4 000 000 € correspondant à un taux d'endettement de 31 %.

#### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013 :**

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'Etat 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013. Le produit attendu augmente de 5.29 % par rapport à 2012.

Le Conseil Municipal,

Considérant les recettes nécessaires à l'équilibre budgétaire 2013,

Décide, à l'unanimité des membres présents, de reconduire en 2013, sans augmentation, les taux des taxes directes locales s'établissant comme suit :

- Taxe d'habitation : 24.03 %
- Taxe foncière bâti : 16.12 %
- Taxe foncière non bâti : 103.61 %
- Cotisation foncière des Entreprises : 26.34 %

## DOMAINE SKIABLE / INSTALLATIONS / TARIFICATION

### HOMOLOGATION DES TARIFS DE LA SAGETS

M. le Maire rappelle que l'article 15 du contrat de délégation du service public des remontées mécaniques conclu entre la Commune et la SAGETS le 24/12/2007 prévoit l'homologation des tarifs des services et équipements par la commune.

Il présente la tarification des remontées mécaniques pour l'hiver 2013-2014 dont la liste figure en annexe et soumet leur homologation au Conseil Municipal.

L'augmentation moyenne des forfaits Les Gets/Morzine s'élève à **4.69%**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs remontées mécaniques les Gets-Morzine et Portes du Soleil présentés par le délégataire à la Commune en application du contrat de délégation de service public conclu avec la SAGETS.

## QUESTIONS DIVERSES

### EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D AULPS FIXEE PAR ARRETE PREFECTORAL

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'Arrêté Préfectoral du 22 avril 2013 prescrivant l'élargissement de la communauté de communes de la Vallée d'Aulps aux communes des Gets, Morzine et Vallée du BREVON. Les effets comptables, financiers et fiscaux de cette extension de périmètre seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Cette décision intervient **malgré l'opposition de la majorité des communes concernées.**

L'Arrêté préfectoral peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.

Les compétences transférables à ce jour sont les suivantes :

1/ aménagement du territoire, 2/ développement économique, 3/ protection de l'environnement, 4/ construction et gestion d'équipements sportifs, 5/ politique culturelle, 6/ voirie communautaire, 7/ politique du logement, 8/ les équipements publics, 9/ mobilité et transports publics, 10/ petite enfance, 11/ écoles de musique, 12/ santé, 13/ géopark du Chablais, 14/ SPANC, 15/ subventions aux associations et autres organismes d'intérêt communautaire, 16/ aide à l'administration publique communale et intercommunale.

### ZONE ARTISANALE DES LANCHES / ACQUISITION DES TERRAINS

M. le Maire rappelle au Conseil sa décision d'acquérir les terrains situés en zones UX et Np aux lieux-dits Bois des Lanches et Lanches Nord en vue de réaliser une extension de la zone artisanale des Lanches.

Le service des Domaines ayant été consulté, a évalué les terrains au prix de 4 € le m<sup>2</sup>.

Pour tenir compte du prix du foncier sur la commune et favoriser les cessions à l'amiable des terrains, M. le Maire propose d'acquérir les terrains compris dans le périmètre au prix de 15 € le m<sup>2</sup> représentant une dépense totale estimée à 380 000 € pour l'ensemble des acquisitions.

Il rappelle la volonté de la municipalité de réaliser cette opération dans les meilleurs délais, afin de proposer des emplacements aux socioprofessionnels gêtois dans le but de maintenir une activité à caractère industrielle sur la commune et favoriser l'installation des entreprises, d'améliorer le service des livraisons devenant très difficile et entraînant des embouteillages dans l'hyper-centre.

## Inscription au dîner du vendredi 2 août 2013

à adresser pour le lundi 29 juillet au plus tard à :

**ARG - Mairie des Gets – 74 260 Les Gets**

NOM..... Prénom.....

Adresse aux GETS.....

Téléphone aux GETS.....

Nombre de personnes..... Participation par personne : 37 € tout compris

Règlement à effectuer, sur place, au RESTAURANT DE LA CROIX BLANCHE

le .....

Signature.....

## Inscription au dîner du vendredi 2 août 2013

à adresser pour le lundi 29 juillet au plus tard à :

**ARG - Mairie des Gets – 74 260 Les Gets**

NOM.....Prénom.....

Adresse aux GETS.....

Téléphone aux GETS.....

Nombre de personnes..... Participation par personne : 37 € tout compris

Règlement à effectuer, sur place, au RESTAURANT DE LA CROIX BLANCHE

le .....

Signature.....

## Inscriptions aux activités de l'été 2013

### Mode d'emploi de ce bulletin d'inscription :

Si vous êtes sûr de participer à une ou plusieurs des activités ci-dessous, complétez le bulletin et faites le parvenir dès que possible à « ARG. Mairie des Gets »  
Si vous n'êtes pas sûr de participer aux autres activités, *faites une photocopie du bulletin* et envoyez le dès que vous serez décidés, **avant les dates limites de RECEPTION.**

NOM..... Prénom .....  
Adresse aux Gets.....  
Téléphone Gets/portable.....E-mail : .....

*Participera aux manifestations suivantes :*

**Sortie "au Fil de l'eau ...d'Evian" samedi 3 Août** **oui** **non**

*Date limite **lundi 29 Juillet***

Nombre de personnes..... Participation par personne : 15+25 € environ  
Informations auprès d'Alexis Duborgel au : 06 07 69 34 49

**Musée Croix-Rouge et château de Coppet mardi 7 août** **oui** **non**

*Date limite : **jeudi 1 août***

Nombre de personnes..... Participation par personne : 18+ 30 € environ  
Informations auprès d'Arlette Leitenberg, au : 00 41 22 79 29 695 en Suisse ou aux Gets  
04 50 79 80 16

**Sortie Pédestre à la Grande Terche vendredi 9 août** **oui** **non**

*Date limite: **lundi 5 août***

Nombre de personnes..... Participation par personne : 25 € environ  
Informations auprès d'Alexis Duborgel au : 06 07 69 34 49

**Conférence sur le Père Delavay samedi 10 août** **oui** **non**

*pas de Date limite :*

Nombre de personnes..... Pas de contribution imposée.  
Informations auprès de Claude Barrault, au 06 88 06 80 88

**Croisière Lac du Bourget et canal de Savières lundi 12 août** **oui** **non**

*Date limite : **mercredi 7 août***

Nombre de personnes..... Participation par personne : 70 € environ  
Informations auprès de Michel Caillot au : 06 14 65 49 94

**NB : Ne pas joindre de chèque** à ce Bulletin d'inscription

**Les activités ci-dessus comprenant la participation à des repas et / ou l'achat de tickets de groupe, il est indispensable de connaître, suffisamment de temps à l'avance, le nombre exact de participants,** Ayez pitié des organisateurs !